

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Zimmermann, 2 décembre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 1 p. (214r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Zimmermann, 2 décembre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52074>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 décembre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Zimmermann](#)

Lieu de destination Châlons-en-Champagne (Marne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin avertit Zimmermann qu'il a eu tort de refuser des propositions d'emploi, car il est en concurrence avec des candidats sortis des écoles, notamment d'Angers, et il a peu de chance d'être retenu.

Notes Lieu de destination : « au petit Faguière près Châlons, Marne » selon l'index du registre de correspondance.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Grise Familière
2 décembre 85

Monsieur Zimmermann,

Je reçois votre lettre d'hier.
C'est à tort que vous avez
refusé d'accepter les occa-
sions de nous placer car
rien dans ma correspon-
dance ne vous donnait
l'assurance que je pour-
rais vous accepter.

J'ai en ce moment
plusieurs jeunes gens des
écoles, particulièrement

d'Angers, je ne vois
guère de probabilité
pour vous d'être
accueilli.

Veuillez agréer

Monsieur, mes civilités

Bonjour